" sans cette unité, le Catholicisme périrait au milieu
" des sectes ; et le monde moral, déjà si fortement
" ébranlé, serait bouleversé de fond en comble."

" Mais l'Unité Catholique qui exige une certaine
" soumission religieuse de la part des nations chré-
" tiennes, serait inacceptable, si le Pontife qui en est
" le dépositaire n'était complètement indépendant, si
" au milieu du territoire que les siècles lui ont assi-
" gné, que toutes les nations lui ont maintenu, un
" autre Souverain, prince ou peuple, s'élevait pour lui
" dicter des lois. Pour le Pontificat il n'y a d'indé-
" pendance que la Souveraineté même. C'est là un
" intérêt de premier ordre, qui doit faire taire les in-
" térêts particuliers des nations, comme dans un état,
" l'intérêt public fait taire les intérêts individuels ; et
" il autorisait suffisamment les puissances catholi-
" ques à rétablir Pie IX sur son Siége Pontifical."

Longtemps avant M. Thiers, Fleury avait dit :
" Tant que l'Empire Romain avait subsisté il renfer-
" mait dans sa vaste étendue presque toute la Chré-
" tienté ; mais depuis que l'Europe est divisée entre
" plusieurs princes indépendants les uns des autres,
" si le Pape eût été sujet de l'un deux, il eût été à
" craindre que les autres eussent peine à le reconnaî-
" tre pour père commun, et que les schismes n'eussent
" été fréquents : on peut donc croire que c'est par un
" effet particulier de la Providence que le Pape s'est
" trouvé indépendant."

L'on voit par ces passages que l'homme d'état moderne et l'historien ecclésiastique se réunissent pour regarder l'indépendance temporelle du Pape comme la sauvegarde de l'Unité Catholique.

Quant à l'inviolabilité de la conscience, à l'indépendance de la pensée, écoutons un auteur protestant encore vivant : " L'Eglise, dit-il, a maintenu que la
" force n'avait aucune action sur le système des croy-
" ances, des espérances, des promesses religieuses,